

PAÍS

Marruecos

TITULO

Élaboration des plans d'utilisation et de gestion des plages (PUGP) d'Agadir et d'Anza

IDIOMA INFORMACIÓN

Francés

IDIOMA DE PRESENTACIÓN DE INFORMES Y MEMORIAS

Francés

BREVE PRESENTACIÓN DEL ORGANISMO/INSTITUCIÓN

D'après la Loi organique relative aux communes, Dahir n°1-15-85 du 20 ramadan 1436 (7juillet 2015) portant promulgation de la loi organique n°113-14 relative aux communes publiée dans le Bulletin Officiel N° 6440 du 09 Joumada I 1437 (18 Février 2016), la Commune constitue l'un des niveaux de l'organisation territoriale du Royaume. C'est une collectivité territoriale de droit public, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie administrative et financière.

Les affaires de la commune sont gérées par un conseil dont les membres sont élus au suffrage universel direct. Les organes du conseil sont constitués du bureau, de commissions permanentes, d'un secrétaire du conseil et de son adjoint. Le bureau du conseil se compose du président et des vice-présidents.

La commune est chargée, à l'intérieur de son ressort territorial, des missions de prestation des services de proximité aux citoyennes et citoyens, dans le cadre des compétences qui lui sont imparties en vertu de la présente loi organique, à travers leur organisation, leur coordination et leur suivi. A cet effet, la commune exerce des compétences propres, des compétences partagées avec l'Etat et des compétences qui lui sont transférées par ce dernier.

Les compétences propres comportent les compétences dévolues à la commune dans un domaine déterminé de manière à lui permettre d'accomplir, dans la limite de ses ressources et à l'intérieur de son ressort territorial, les actes relatifs à ce domaine, notamment la planification, la programmation, la réalisation, la gestion et l'entretien. Les compétences partagées entre l'Etat et la commune comportent les compétences dont l'exercice s'avère efficace lorsqu'elles sont partagées. L'exercice de ces compétences partagées peut se faire sur la base des principes de progressivité et de différenciation. Les compétences transférées comportent les compétences qui sont transférées de l'Etat à la commune de manière à permettre l'élargissement progressif des compétences propres.

IDENTIFICACIÓN DE LA ASISTENCIA TÉCNICA REQUERIDA

Le troisième projet concerne l'élaboration des plans d'utilisation et de gestion des plages (PUGP) d'Agadir et d'Anza conformément à la circulaire du 27 mai 2018 relative à la gestion des plages par les Communes et dont l'objectif est l'amélioration de la gouvernance en matière de gestion des plages du royaume. Ce PUGP représente un document de référence qui décrit l'aménagement des espaces et les activités à exercer sur la plage et il définit : Les espaces sensibles ne devant recevoir aucun aménagement/construction (dunes, espaces rocheux...) ; Les espaces à donner en concession à des partenaires publics ou privés ; Les kiosques et/ou espaces de commerce et de restauration ; Les aires de stationnement (parkings, autres espaces disponibles, le long des trottoirs,...) ; Les accès aménagés et sécurisés avec au moins un accès pour personnes à besoins spécifiques ; Les passerelles d'accès à la plage pour personnes à besoins spécifiques ; Les blocs sanitaires (toilettes, douches, vestiaires...) mobiles ou fixes conçus sur la base de plans architecturaux préliminaires ; Le(s) centre(s) de premiers soins ; Le centre d'information et d'éducation à l'environnement ; Les espaces réservés à l'animation et aux jeux pour enfants ; Les espaces réservés à l'animation nocturne ; Les espaces réservés aux activités sportives (Beach soccer, Beach volley...) ; Les poubelles et/ou socles pour sacs poubelles répartis harmonieusement sur la plage ; Le local de la protection civile ; Les miradors ; Les panneaux de signalisation indiquant les principales composantes de la plage ; Les panneaux d'affichage d'information de sensibilisation et d'éducation à l'environnement (plan de la plage, résultats de la qualité des eaux de baignade, numéros utiles, infos sur les ressources environnementales, commandements du baigneur...) ; Les corniches.

MARCO DE LAS POLÍTICAS DE DESARROLLO EN EL QUE DICHO PROYECTO SE ENMARCA

La Commune d'Agadir soumet avec trois propositions de projets qui s'inscrivent dans le cadre du Plan d'Action Communal d'Agadir 2017-2022 : Deux projets dans le domaine des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et un projet dans le domaine de l'aménagement du territoire et le tourisme.

CONTENIDO ESPECÍFICO DEL ESTUDIO O DE LA ASISTENCIA TÉCNICA A REALIZAR

Cette étude consiste à l'élaboration du :

- Diagnostic de l'existant: état actuel des plages, aménagements, potentiel, fréquentation (type, clientèle, nombre, etc.), accessibilité, etc. ;
- Etude de positionnement et programmation des différentes plages ;
- Plan d'utilisation et de gestion de chaque plage avec les aménagements de base ainsi que les aménagements spécifiques en fonction du positionnement et la fréquentation cibles de la plage

DISPONIBILIDAD DE FINANCIACIÓN PARA LA POSTERIOR EJECUCIÓN DE LAS ACTUACIONES CONTEMPLADAS EN EL ESTUDIO DE VIABILIDAD.

Fonds propres.

OPORTUNIDADES POTENCIALES PARA LAS EMPRESAS CANARIAS

A ce niveau la commune estime que cette collaboration peut porter sur une assistance au niveau technique pour les deux domaines mais spécialement l'assistance pour finaliser les détails du contrat surtout au niveau juridique et économique.